www.utcac.eu

Le Télégramme

N°2011-041

Élections : mode d'emploi

Les 18, 19 et 20 octobre 2011, vous êtes appelés à voter pour les élections professionnelles.
Vous avez pu constater, notamment en 2010, les différences notables entre les syndicats.
Les partisans de l'immobilisme n'ont pas hésité à dénoncer le protocole, mettant un coup d'arrêt à la politique protocolaire qui nous a tant fait progresser pendant 20 ans.

Les modalités de ces élections sont assez largement modifiées par les nouvelles règles sur la représentativité. Elles constituent une opportunité de modifier profondément les rapports de force syndicaux à la DGAC et de faire en sorte que les choses changent vraiment, enfin !
Voici des précisions utiles pour s'y retrouver.

Des changements en Profondeur et une plus grande liberté de choix

Jusqu'à présent, les agents ne votaient que pour les CAP de leur corps d'appartenance, mais pas pour les CTP (à part, récemment, pour le CTP Ministériel, sur sigle).

La représentativité des différents syndicats, et la composition des CTP, étaient déterminées en additionnant les résultats des CAP des personnels exerçant dans les services considérés.

En fonction de ces résultats et du nombre de sièges obtenus, chaque OS désignait ses représentants pour siéger en CTP.

Cette année, chaque OS doit présenter une liste et **la représentativité des différents syndicats sera directement donnée par le vote en CT.**

Chacun peut voter, pour les CT, indépendamment de son corps d'appartenance, pour le syndicat qu'il estime le mieux à même de le représenter et le défendre.

Rien n'empêche, par exemple, un IPEF ou un adjoint d'administration de voter pour la liste présentée par l'UNSA pour le CT de son service.

De nouvelles instances de dialogue

En votant les 18, 19 et 20 octobre prochains, les personnels de la DGAC vont décider de la composition des différentes instances de dialogue social : CT et CAP.

Les Comités Techniques

Les Comités Techniques (CT) remplacent les CTP et leurs compétences sont officiellement élargies au-delà des seules questions d'organisation des services.

Ils auront à connaître des grands sujets d'orientation générale de l'administration et de ses agents.

Les CT ne sont pas paritaires (il n'y a plus le même nombre de représentants des personnels et de l'administration).

Désormais, seules les OS voteront.

Il y aura des CT à tous les niveaux de décision, depuis les CT locaux jusqu'au CT du Ministère, en passant par les CT de proximité (DSAC, DSNA, ENAC, STAC, etc.) et le CT de réseau (DGAC).

Les Commissions AdministrativesParitaires

Pas de changement du côté des CAP, qui restent paritaires et qui continueront de traiter des mutations, avancements et autres situations d'ordre individuel.

Que faire en cas d'absence pendant les élections ?

Un vote par correspondance est possible pour toutes les personnes qui ne pourraient se rendre dans les bureaux de vote locaux (congés, missions, maladie ou toute autre raison officielle d'absence) aux dates prévues.

Nous vous invitons, si vous êtes dans ce cas, à vous faire connaître de votre service administratif **avant le 19 septembre**.

Vous recevrez un kit de vote par correspondance, avec, d'une part, les professions de foi et, d'autre part, les bulletins et les enveloppes à utiliser qui devront parvenir dans les bureaux de vote avant le 20 octobre.

Si vous pensez qu'il y a un risque que vous ne soyez pas en mesure de voter sur les trois jours prévus (mission, audit, formation, etc.), utilisez cette procédure, sans hésiter !

Pourquoi voter UTCAC ?

L'UTCAC est pragmatique et travaille à la reconnaissance des IEEAC, des Attachés et des TSEEAC.

Personne ne conteste l'efficacité de l'UTCAC en matière de négociations !

Ce que l'UTCAC a fait pour les TSEEAC, il le fera pour les IEEAC et pour les ATTACHÉS !

Le Télégramme

Trois votes … sur trois jours

Nous disposions, les fois précédentes, d'une petite semaine pour voter.

Cette année, tout sera condensé sur seulement 3 jours, et nous aurons à nous exprimer 3 fois : **Les élections se déroulent les 18, 19 et 20 octobre 2011**.

« Plus l'UTCAC sera représentatif au sein des corps des TSEEAC, des TSEEAC/CEAPF, des IEEAC et des ATTACHÉS, plus il pourra peser en négociations pour faire progresser ces corps »

Élections en CAP

L'UTCAC présente, cette année :

- une liste pour la CAP TSEEAC
  4 TSEEAC/E, 4 TSEEAC/P et 4 TSEEAC/N
- une liste pour la CAP TSEEAC/CEAPF
  4 TSEEAC/E, 4 TSEEAC/P et 4 TSEEAC/N
- une liste pour la CAP IEEAC
  4 IPEEAC et 4 IEEAC/N
- une liste pour la CAP Attachés
  4 Attachés Principaux et 4 Attachés

L'UTCAC, qui présente des listes complètes pour ces CAP, s'est attaché à construire des listes équilibrées et diversifiées tant sur le plan géographique que dans la représentativité des services ou directions.

Plus l'UTCAC sera représentatif au sein de ces corps, plus il pourra peser en négociations pour ces personnels !

En CAP TSEEAC
En CAP TSEEAC/CEAPF
En CAP IEEAC
En CAP Attachés
VOTEZ pour la liste UTCAC !

CT « de proximité »

Les CT de proximité sont les suivants : CT DSNA, CT DSAC, CT ENAC, CT STAC, CT SNIA, CT CEDRe, CT BEA, CT SEAC Nouvelle Calédonie, CT SEAC Polynésie Française, etc.).

Les listes déposées pour ces élections sont des listes UNSA, communes à l'ensemble des syndicats affiliés à l'UNSA (UTCAC, UNSA ICNA, UNSA IESSA).

L'ensemble des personnels, même s'ils ne sont ni TSEEAC, ni Attachés, ni IEEAC, ni ICNA, ni IESSA peuvent voter pour l'UNSA s'ils estiment que nous faisons notre travail et que nous sommes efficaces.

CT « locaux »

La représentativité dans les CT des services (SNA, CRNA, etc.) ou directions (DSAC/IR, DO, etc.) sera déduite des résultats des CT de proximité qui les « coiffent ».

CT DGAC

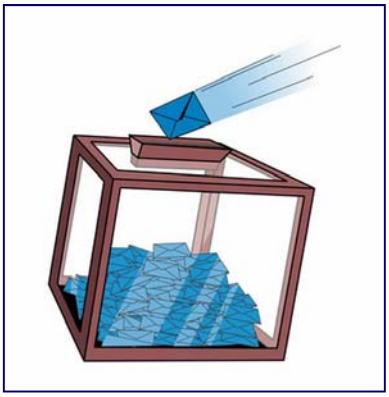

Le CT DGAC sera constitué à partir de la concaténation des résultats des différents CT de proximité.

En CT VOTEZ pour la liste UNSA !

CT Ministériel

Le CT du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, des Transports et du Logement est également renouvelé et les élections le concernant ont lieu en même temps.

Toutefois, **Attention** : **il ne sera possible de voter pour le CT/M que le jeudi 20 octobre** (pas le 18 ni le 19 !!!).

Les syndicats UNSA, dont l'UTCAC, sont présents sur la liste UNSA Développement Durable.

En CT Ministère
VOTEZ pour la liste
UNSA Développement Durable !

N°2011-041

Mardi 13 septembre 2011

CAP :
Votez, sans rature ni ajout, pour la liste UTCAC en CAP !

Comités Techniques :
Votez, sans rature ni ajout, pour la liste UNSA !

L'UTCAC : des valeurs, des idées, des résultats